

SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

ILE-DE-FRANCE 2014-2017

Réuni pour la première fois depuis dix ans, le comité interministériel de la jeunesse (CIJ) a fixé, le 21 février 2013, ses chantiers prioritaires et décliné les mesures à venir pour appuyer le mot d'ordre du gouvernement : « priorité jeunesse », priorité réaffirmée lors du comité interministériel de la jeunesse du 4 mars 2014.

Quatre lignes directrices ont guidé l'ensemble des propositions du CIJ, qui repose sur 13 chantiers et 47 mesures :

- Favoriser l'autonomie des jeunes et la sécurisation de leurs parcours dans leur globalité,
- Lutter contre les inégalités et les discriminations,
- Privilégier le droit commun pour tout ce qui concerne l'accès des jeunes aux droits sociaux,
- Encourager la participation des jeunes au débat public et rendre effective la co-construction des politiques publiques.

Suite à la demande de la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative aux préfets de région de décliner territorialement le plan "priorité jeunesse", le préfet de la région Ile-de-France a chargé la DRJSCS (direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) de coordonner les travaux interministériels d'élaboration de ce plan.

MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU PLAN EN ILE-DE-FRANCE

- Elaboration d'un diagnostic territorial partagé sur la situation des jeunes en Ile-de-France de 15 à 30 ans : mise en exergue des caractéristiques franciliennes afin de dégager les orientations et mesures pertinentes à décliner dans la région,
- Sélection en commun par les services régionaux de l'Etat (DRJSCS, DRIHL, DIRECCTE, rectorats, DRPJJ, DRAC, ARS) au sein des 47 mesures nationales de celles qui vont faire l'objet d'une déclinaison régionale sous la forme d'un plan d'action,
- Ajout d'une mesure proprement francilienne portant sur un approfondissement de la coordination entre les différentes institutions.

L'attention est portée à faire le lien avec les autres priorités gouvernementales (nouvelles orientations de la politique de la ville et plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale), ainsi qu'avec les expérimentations en cours (expérimentations du fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) par exemple) :

- Elaboration des fiches action par chaque service pilote,
- Présentation de la stratégie interministérielle d'Ile-de-France lors du Comité d'Administration Régionale (CAR) jeunesse du 18 novembre 2013

en présence de Valérie FOURNEYRON, ministre de la jeunesse, des sports, de l'éducation populaire et de la vie associative,

- Présentation des orientations du plan régional aux acteurs de la jeunesse (monde associatif, collectivités locales, jeunes) lors d'une journée le 3 juin 2014 et d'une séance de présentation au conseil régional des jeunes.

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA JEUNESSE FRANCILIENNE

Le poids de la jeunesse est une caractéristique de la région francilienne qui influe sur tous les domaines

de la vie sociale et économique : éducation, culture, emploi, logement, santé.

20% des jeunes de moins de 25 ans sont franciliens. Cela représente **32,8%** de la population d'Île-de-France soit 3 843 259 jeunes. A noter que **13,3% d'entre eux vivent en ZUS** (8,5% pour la France métropolitaine).

Si l'Île-de-France présente de nombreux atouts en terme démographiques, sociaux et de ressources, le tableau est cependant contrasté selon les territoires.

LES ATOUTS

Un bon niveau de formation ...

Part des jeunes diplômés après le BAC : 52,2% (France : 44,4%)

Un accès à l'autonomie contrasté ...

Un taux de pauvreté des jeunes globalement inférieur à la moyenne nationale

19,1% pour les 0-19 ans (France : 20,1%),
18,3% pour les 20-24 ans (France : 19%) et
11,9% pour les 25-29 ans (France : 13,4%)

Une situation de l'emploi des jeunes moins dégradée que sur le reste du territoire ...

Le taux de chômage des jeunes au 1er janvier 2010 est de 22,3% (France : 24,8%)

Une bonne santé globale ...

LES POINTS DE VIGILANCE

... qui masque de fortes disparités infrarégionales

Paris : 68,9%, Seine-Saint-Denis : 37,5%

... notamment pour l'accès au logement

2 jeunes de moins de 30 ans sur 5 occupent un logement autonome

Des situations persistantes de pauvreté

La Seine-Saint-Denis enregistre les taux de pauvreté des jeunes les plus élevés : 33,3% des 0-19 ans, 29,3% des 20-24 ans et 20% de 25-29 ans.

... avec de fortes disparités selon les départements

30,5% en Seine-Saint-Denis

... dont certains indicateurs sont à surveiller

Les indicateurs de mortalité infantile, obésité infantile, recours à l'IVG restent élevés

Des pratiques à risques des jeunes sont relevées : tabagisme, poly consommations de produits, infections sexuellement transmissibles (IST)

LE PLAN D'ACTION RÉGIONAL EN FAVEUR DE LA JEUNESSE : UNE RÉPONSE AUX SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE

Un plan régional d'action en faveur de la jeunesse (15 - 30 ans) qui :

- Mobilise 9 services de l'Etat en région : DIRECCTE, DRJSCS, DRIHL, ARS, 3 rectorats, DRPJJ, DRAC,
- Couvre 9 chantiers sur les 13 du plan priorité jeunesse national : l'emploi, la lutte contre le décrochage scolaire, l'information des

jeunes, la santé, le logement, le sport, l'art, la culture, la mobilité internationale et l'engagement des jeunes,

- Décline 20 mesures sur les 47 du plan national,
- Se matérialise par un document pluriannuel (2014-2017) doté d'indicateurs de suivi.

Au vu des caractéristiques mises en exergue par l'état des lieux de la jeunesse francilienne, le plan d'action a été élaboré pour répondre aux deux enjeux majeurs suivants :

- Favoriser l'insertion des jeunes et particulièrement des jeunes en difficulté ou en situation de vulnérabilité,
- Favoriser l'accès à l'autonomie de tous les jeunes franciliens.

FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI DES JEUNES (PILOTE : LA DIRECCTE)



Expérimenter les emplois francs

Mettre en œuvre l'expérimentation relative à la « Garantie Jeunes »

Réduire le taux de rupture des contrats d'apprentissage pour les jeunes les plus fragiles

FACILITER L'ACCÈS DES JEUNES AU LOGEMENT (PILOTE : LA DRIHL)



Accroître l'offre sociale de logements étudiants

Développer une offre de logement adaptée

Créer ou consolider des solutions d'hébergement pour développer et valoriser les formations en alternance pour un accès à l'emploi durable des jeunes

CRÉER UN SERVICE PUBLIC DE L'INFORMATION, DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE L'ORIENTATION RÉPONDANT À LA DIVERSITÉ DES ATTENTES DES JEUNES (PILOTE : LA DRJSCS)



Rationaliser les dispositifs d'information des jeunes

PROMOUVOIR ET VALORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES (PILOTE : LA DRJSCS)



Favoriser l'engagement des jeunes et sa valorisation

ACCROÎTRE ET DIVERSIFIER LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DES JEUNES (PILOTE : LA DRJSCS)

Augmenter le nombre de jeunes qui effectuent une mobilité européenne et internationale et favoriser la mixité

Coordonner les acteurs pour faciliter l'accès aux programmes de mobilité

AMÉLIORER LA SANTÉ DES JEUNES (PILOTE : L'ARS)

Rendre le dispositif d'aide à l'acquisition d'une couverture maladie complémentaire plus lisible et plus accessible pour les jeunes

Définir les grandes priorités dans le cadre du projet stratégique de l'ARS santé des jeunes

Augmenter le nombre de centres de santé dans les universités

FAVORISER LE PARCOURS DE RÉINSERTION DES JEUNES FAISANT L'OBJET D'UNE MESURE DE PROTECTION JUDICIAIRE (PILOTE : LA PJJ)

Organiser le challenge Michelet 2014

Permettre l'accès aux dispositifs de droit commun des jeunes suivis par la PJJ

FAVORISER L'ACCÈS DES JEUNES AUX SPORTS, À L'ART ET À LA CULTURE (PILOTE : LA DRJSCS, LA DRAC)

Garantir l'égalité d'accès à une pratique sportive pour tous les jeunes

Favoriser l'accès des jeunes à des loisirs éducatifs de qualité (professionnalisation des intervenants dans le secteur de l'animation)

Favoriser l'accès des jeunes à des loisirs éducatifs de qualité (professionnalisation des intervenants dans le secteur du sport)

Renforcer l'accès de tous à l'art et à la culture

Développer une offre audiovisuelle et numérique de service public en direction des jeunes

PROMOUVOIR LA RÉUSSITE DE TOUS EN LUTTANT CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE (PILOTE : LES RECTORATS, LA DRJSCS)

La mise en place des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) dans les 3 académies de la région

Développer le service civique comme une des solutions pour les décrocheurs



PRÉFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE D'ILE-DE-FRANCE

6-8 rue Eugène Oudiné - CS 81360 - 75 634 Paris Cedex 13
01 40 77 55 00 - DRJSCS75@drjscs.gouv.fr

www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr